

Assemblée générale du CDL  
1<sup>er</sup> mars 2007 à 20h  
(voir page 7)

Visite-apéro du 21 mars 2007  
Chantier naval de la CGN  
(voir page 9)

Landsgemeinde d'Appenzell (AI)  
Journée du 29 avril 2006  
(voir page 11)

# Cercle Démocratique Lausanne



N° 1  
Janvier 2007

[www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org)

**DOSSIER SPÉCIAL**  
Elections cantonales 2007





## Bulletin CDL N° 1/février 2007

### Adresse de la rédaction :

Cercle Démocratique Lausanne  
Place de la Riponne 1  
1005 Lausanne  
Tél. 021 320 80 21  
Fax 021 320 60 86  
CCP 10-763-3  
www.cercle-democratique.org

### Rédaction :

Pascal Nicollier

### Publicité, composition et impression :

Imprimerie vaudoise  
Eddy Ansermet  
Avenue Ruchonnet 5  
1003 Lausanne  
Tél. 021 317 51 95  
Fax 021 311 61 05

Le Bulletin CDL paraît 4 fois  
par an.

Tirage : 1400 ex.

### Changement d'adresse :

A annoncer à la rédaction.

<b>EDITORIAL</b>	→	5
Quelle chance ils ont !		
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDL</b>	→	7
1 <sup>er</sup> mars 2007 au Caveau du Café Le Vaudois		
<b>VISITE APÉRO</b>	→	9
Chantier naval de la CGN au Port d'Ouchy		
<b>VISITE DE LA LANDSGEMEINDE D'APPENZEL (AI)</b>	→	11
Dimanche 29 avril 2007		
<b>DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »</b>	→	12
L'élection de tous les dangers		
<b>DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »</b>	→	15
Les quatre candidats du centre droite au Conseil d'Etat		
<b>DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »</b>	→	18
Les candidats radicaux lausannois au Grand Conseil		
<b>VUE DU CONSEIL</b>	→	21
Chaud/Froid		
<b>GRANDES FIGURES VAUDOISES</b>	→	23
Eugène Ruffy (1854-1919)		
<b>JEU-CONCOURS</b>	→	27
Tableaux politiques		
<b>CHÂTEAUX VAUDOIS</b>	→	28
Le Château Saint-Maire		
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDL</b>	→	30
Résumé du procès-verbal 2006		
<b>CALENDRIER 2007</b>	→	36



### Quelle chance ils ont!

Les élections nationales se dérouleront cette année. La campagne électorale bat son plein, mais pas en Suisse: en France, pays où sont déjà rivés bien des regards helvétiques, sans doute envieux de joutes oratoires (royales) et d'effets de manche «sarkostiques»! Même le vice-président national radical Leonard Bender était au sacre du célèbre ministre UMP. C'est dire. Cette influence française n'est pas nouvelle, loin s'en faut. Il y a bien quelques années déjà, Paul-René Martin, alors syndic, nous contait une visite officielle de Jacques Chirac à Lausanne: «Je voyais les gens accourir, lui serrer la main, lui témoigner des marques de sympathie et discuter le coup comme s'ils s'adressaient à un lausannois; c'est à peine si moi, ils me reconnaissaient!» Le débat franco-français (et les discours fiscaux dirigés contre la Suisse) ne manquera pas de passionner les Français, notamment. Quelle chance ils ont!

Nous autres Vaudois, à notre humble mais ô combien respectueuse échelle, élirons ce printemps un nouveau parlement et un nouveau gouvernement cantonal. A des années lumières des célébrations populaires de masse et des congrès regroupant 100'000 personnes en liesse, nous voterons posément, sans cris ou vociférations. Nous élirons des gens de notre «Pays de Vaud» en étant sûrs qu'ils sauront - je parle des gens du Cercle bien sûr - nous représenter dignement dans leurs hautes fonctions. Des fonctions qui nécessiteront des compétences éprouvées, comme celles de nos quatre candidats au Conseil d'Etat.

Pascal Broulis, Jean-Claude Mermoud, Jacqueline De Quattro et Philippe Leuba ont montré leur attachement à nos institutions, leur savoir-faire, chacune et chacun par ses qualités propres, et leur expérience de la politique vaudoise. Avec le soutien de gens épris de libertés et de responsabilités - et avec le même slogan que Nicolas Sarkozy - ensemble nous gagnerons. Puissent les électrices et électeurs vaudois être suffisamment influencés par la «campagne napoléonienne» qui se déroulera simultanément pour se rendre aux urnes en masse!

Car il s'agira aussi d'élire les membres du Grand Conseil. Et là, les surprises ne manqueront pas, grâce ou à cause du nouveau découpage des districts, du nouveau nombre de députés (de 180 nous passerons à 150) et des nouvelles candidatures issues de Lausanne et des quatre coins du canton. La poussée des «Verts» aux communales et de certains partis de gauche, a aussi de quoi alimenter le débat. Débattons-donc avec nos candidats, chacun dans son district, et faisons-les connaître et apprécier par nos proches, de manière à ce que nous puissions aussi dire d'eux ce printemps... quelle chance ils ont!

Bonne année à toutes et à tous!

*Pascal Petter, Président CDL*



Les membres du Cercle Démocratique Lausanne sont convoqués en assemblée générale le :

## Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007 à 20 h 30

Dans les salles du Cercle  
Maison vaudoise  
Place de la Riponne 1 – Lausanne

L'assemblée aura lieu en la présence de **Pascal Broulis**, Conseiller d'Etat, qui prendra la parole pour le compte des quatre candidats du Centre droite au Conseil d'Etat.

### Ordre du jour

1. PV de l'Assemblée générale du 8 mars 2006 (résumé à la fin du présent Bulletin ; le PV complet sera disponible le 1<sup>er</sup> mars 2007)
2. Assermentation des nouveaux membres
3. Rapport du Président
4. Rapport d'activité des commissions
5. Hommage aux membres décédés
6. Comptes 2006 :
  - 6.1 rapport de la commission de vérification des comptes
7. Cotisations 2007
8. Budget 2007
9. Elections statutaires :
  - 9.1 du président
  - 9.2 du comité
10. Election de la commission de vérification des comptes 2006
11. Election du porte-drapeau
12. Membres vétérans 2006
13. Propositions individuelles et divers (toute proposition doit être annoncée au comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'article 22 des statuts)

**A l'issue de cette assemblée générale, une verrée sera offerte par le CDL.**



## Chantier naval de la CGN au port d'Ouchy

**Mercredi 21 mars 2007 à 17 h 30**

La Compagnie Générale de Navigation (CGN) est en mutation! Venez jeter un coup d'œil sur son chantier naval situé au Port d'Ouchy: une visite instructive et intéressante!

### Programme

Nous serons reçus par M. Eric Soret, responsable technique du chantier naval. Durant la visite, il donnera des explications sur les thèmes suivants:

- logique industrielle du site;
- révision partielle des anciennes et récentes unités;
- usage des vingt millions de francs de subventions publiques reçues par la CGN;
- présentation des maquettes des futures navettes rapides de la CGN.

La visite, qui durera une heure environ, se terminera par le traditionnel verre de l'amitié.

***Venez nombreux!***



## Commande du vin du CDL

**Vin rouge: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret**

ou

**Vin blanc: chasselas**

### **Paiement et retrait des bouteilles:**

directement chez le vigneron à Chardonne,  
le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

**Prix:** Fr. 12.- la bouteille de rouge ou de blanc

### **Cave Jean-François MOREL**

Rue du Village, à côté de l'église- Tél. 021 921 96 19

## D'APPENZELL (AI)

**Voyage aux sources de la démocratie****Dimanche  
29 avril 2007**

C'est très souvent après coup que l'on se dit : « Ah !, je voudrais bien en voir une ! » parce qu'on a vu dans le journal d'hier une photo d'une Landsgemeinde de Suisse centrale...

Chaque année, près de 3000 citoyen(ne)s ayant le droit de vote des Rhodes-Intérieures d'Appenzell se réunissent le dernier dimanche du mois d'avril, près du tilleul à Appenzell, pour prendre part à la traditionnelle Langsgemeinde. Ce nombre de participants peut être considéré comme satisfaisant, compte tenu des grandes distances entre régions et capitale, du manque de moyens de transports collectifs performants et des contraintes liées au bétail d'élevage. Et bien, nous vous proposons de réaliser votre désir et vous prions, si vous êtes intéressés, de réserver d'ores et déjà votre dimanche 29 avril 2007 ! En effet, nous organisons, pour les membres du Parti radical lausannois et pour ceux du Cercle démocratique, une excursion d'un jour en car, organisée par Rémy Voyages.

**Programme**

<b>6 h 30</b>	Départ de Lausanne-Riponne (Parking offert)
<b>10 h</b>	Appenzell / Visite de la ville
<b>12 h</b>	Cortège officiel et début de la Langsgemeinde
<b>12 h 45</b>	Déplacement au Restaurant Waldgasthaus, Lehmen, à Weissbad (7 kilomètres). Menu: Chäsmagronen mit Siedwurst und Apfelmus (mets typique)
<b>Après-midi</b>	Retour par le chemin des écoliers
<b>20 h 30</b>	Arrivée à Lausanne

**Prix par personne**

CHF 78.- (autocar et déjeuner compris, boissons non comprises)

**Inscriptions**

**auprès de :** jaquinet@citycable.ch  
**ou par courrier adressé à :** Voyages du Rhône au Rhin  
 Escaliers-du-Marché 25, 1003 Lausanne – Tél. 021 323 64 63  
**ou en remplissant le coupon-réponse ci-dessous** (donner les mêmes renseignements par e-mail s.v.p.). **A retourner avant le lundi 5 mars 2007 !**

---

**Je participerai à la visite de la Landsgemeinde d'Appenzell (AI) qui aura lieu le 29 avril 2007.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA/Localité : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre d'inscrit(s) : \_\_\_\_\_ personne(s)

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# DOSSIER « ÉLECTIONS

## CANTONALES 2007 »

### L'élection de tous les dangers



Le 11 mars auront lieu les prochaines élections cantonales. Les enjeux, pour notre canton et notre parti, sont colossaux. On sait le risque qu'impliquerait un basculement du canton à gauche : tous les efforts consentis par le canton ces dernières années, et sous la houlette d'un Conseil d'Etat de centre droite, pour redorer le blason du canton, risqueraient d'être balayés d'un coup.

Le danger semble d'ailleurs avoir été entendu : les trois grands partis de droite et du centre ont compris que leurs habituelles querelles recelaient un véritable péril et qu'il était temps de concevoir une nouvelle pratique politique, où UDC, libéraux et radicaux réapprendraient à vivre dans l'unité au-delà de leurs idéologies respectives, dans un véritable kaléidoscope politique conforme au développement politique des Vaudois. Dans ce cadre, on peut regretter l'absence des PDC, qui préfère nourrir une vision un peu archaïque d'un radicalisme qui a tout de même appris à enfouir sa morgue ancestrale dans l'armoire à souvenirs...

Cette nouvelle cohabitation, construite sur des bases apparemment solides et crédibles, est une nécessité : pour remporter la victoire ou, si celle-ci devait nous échapper, à reconstruire une droite viable pour l'avenir. Dans ce sens, il convient de se remémorer l'expérience de Lausanneensemble. On n'entendra bien entendu personne, durant la campagne, vanter cette aventure. Il est évident que la campagne lausannoise du printemps dernier, conduite par cette entité nouvelle, a débouché sur un échec. Des erreurs ont indiscutablement été commises ; on en a abondamment parlé.

Mais cette tentative de fédérer les forces bourgeoises dans un grand ensemble (à part l'UDC mais pour des raisons avant tout circonstancielles) n'a-t-il pas dans une certaine mesure ouvert la voie à l'actuelle refondation de l'Entente vaudoise, tant celle-ci était devenue une sorte de coquille vide au fil d'affrontements souvent durs, ces dernières années, entre ses diverses composantes ? Je crois qu'on aurait tort de sous-estimer l'effet catalyseur de Lausanneensemble, dans sa volonté de dépasser les lignes de conflit traditionnelles et de réinventer une droite lausannoise dans un milieu qui lui est actuellement hostile. La « Nouvelle Entente » me semble être un fruit de Lausanneensemble et je pense que l'histoire reconnaîtra au moins ce mérite à ce groupement...

Une autre question demeure toutefois : quel sera le contenu de ce centre droite en reconstruction ? L'avenir de la coalition de centre droite ainsi rebâtie n'aurait aucun sens si sa composante encore principale, le parti radical, n'approfondit pas le travail de ressourcement auquel il tente de se consacrer depuis plusieurs

## CANTONALES 2007 »

années sans qu'un véritable chantier de reconstruction ne voie le jour. Les élections seront là aussi riches en enseignements: car, au-delà de la question du rapport gauche-droite qui risque de sortir bousculé de cette consultation, c'est aussi les rapports de force entre les diverses parties du centre droite qui seront examinés à la loupe.

Plusieurs cas de figure sont aujourd'hui imaginables :

- 1) le PRDV passe ses deux candidats et limite les dégâts (inévitables) au Grand Conseil, mais, sous ce réconfort factice, bloque le processus de Refondazione dont il a besoin: dans ce cas, le PRDV confortera provisoirement sa position mais continuera à s'affaiblir et payera cher son aveuglement aux élections fédérales.
- 2) le PRDV se sort bien de l'épreuve, poursuit son travail de ressourcement; il pourra alors confirmer sa place actuelle de leader d'une grande alliance « bourgeoise », mais dans quel but ?
- 3) le PRDV échoue au profit des libéraux et de l'UDC et se posera la question d'une sorte d'UMP à la Vaudoise, avec l'UDC et les libéraux à droite et un PRDV comme aile gauche de ce mouvement: est-ce pour autant un destin souhaitable ?
- 4) Le PRDV s'effiloche au profit des Verts et de l'UDC, et c'est à une reconstruction « post-grounding » qu'il faudra alors s'attacher, car l'effondrement des radicaux, même au profit partiel de ses partenaires, touchera l'ensemble du centre droite.

Ces hypothèses montrent le rôle central qu'occupera quoi qu'il arrive le PRDV. Sa bonne, ou mauvaise, santé au soir du 11 mars aura une incidence majeure sur l'avenir du centre droite du canton, quelle que soit la majorité qui l'emportera. Il convient donc de penser l'après-élections cantonales immédiatement et de reprendre la réflexion, à peine entamée du reste, de la fonction du radicalisme au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Jamais la nécessité d'un discours libéral (au sens philosophique du terme) n'aura été aussi urgente. Des bases de réflexion intéressantes existent cependant: le parti suisse a construit un ambitieux projet stratégique qui peut inspirer les Vaudois; les réflexions proposées par Pascal Broulis dans un opus, et qui ne se bornent pas, de l'aveu même de l'auteur, à un simple objectif électoral, offrent également quelque substance à même de faire méditer dans les chaumières radicales; les axes choisis par les quatre candidats du centre droite, constituent également un socle qui pourra être décliné, si les états-majors des partis s'attellent enfin à cette tâche, dans un discours cohérent, capable de présenter un vrai discours « libéral » en une période où le libéralisme en tant que doctrine politique souffre d'un déficit de légitimité.

Son argumentation doit en effet être impérativement renouvelée: les résultats électoraux décideront par qui ce travail devra être conduit !

*Olivier Meuwly, vice-président CDL*



# DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »

Cercle  
Démocrati-  
que  
Lausanne



## Une équipe qui alliera continuité et nouveauté

Le Cercle Démocratique Lausanne a demandé à chacun des quatre candidats du centre-droite au gouvernement vaudois de se présenter dans son Bulletin.

Comme ils affrontent le scrutin populaire en équipe, ils ont préféré être présentés ensemble. Ils souhaitent ainsi prier les électeurs de voter de manière compacte. Il est dès lors cohérent de les présenter également comme une équipe et non comme l'addition de quatre individualités.

### Et si le centre-droite ne revenait pas...

Analysant les résultats des élections communales vaudoises de l'automne dernier, les partis libéral, UDC et radical ont jugé que la majorité actuelle était menacée. Au-delà du constat que chaque parti politique s'efforce de croire plutôt que de reculer, les responsables de partis coalisés ont la conviction que cette éventualité serait de nature à nuire au Canton de Vaud.

Ils estiment qu'un virage à gauche impliquerait des risques pour le canton. Il pourrait entraîner un retour des déficits, une croissance de la dette, une augmentation de la pression fiscale. En effet, les différents programmes des partis et des coalitions de gauches comportent des promesses de prestations nouvelles que les revenus prévisibles ne sauraient financer.

Ils estiment aussi qu'une majorité de centre-droite serait mieux à même de garantir la liberté et la responsabilité, deux valeurs défendues par les partis vaudois radicaux, libéraux et UDC.

Ils estiment enfin que leurs options politiques sont mieux à même d'assurer le maintien de la rigueur financière de l'Etat et de la prospérité économique garante de la cohésion sociale.

# DOSSIER « ÉLECTIONS

## CANTONALES 2007 »

### 4 pour 7 fauteuils

Restait à déterminer une stratégie pour conserver une majorité menacée. Deux préoccupations ont conduit les états-majors à concevoir la candidature de quatre personnalités.

Il fallait d'abord se conformer à l'une des plus vieilles maximes politiques: s'unir pour être plus fort. Les radicaux, les UDC et les libéraux ont ainsi décidé d'apparenter systématiquement les listes pour les élections au Grand Conseil et de faire liste commune au Conseil d'Etat.

En multipliant le nombre de candidats au Conseil d'Etat, les partis du centre-droite auraient paru arrogants au vu des résultats des élections communales. Ils ont décidé de limiter leur nombre à quatre. Cette formule présente plusieurs avantages: elle couvre les sensibilités des principaux partis du centre-droite. En outre, les électeurs seront peu tentés de tracer certains candidats au profit de leurs favoris. On leur demande un choix de société plutôt que d'affinités. Ainsi le premier tour ne constituera pas une élection primaire à l'intérieur du centre-droite. En évitant des choix fratricides, les partis ont consolidé l'unité et la cohésion. Notre petit nombre assure notre dynamique unitaire.

Avec son équilibre de quatre contre trois, le Conseil d'Etat actuel est loin d'avoir démerité. Son bilan est même réjouissant. Cette répartition reflète en outre bien la composition du Grand Conseil et l'équilibre des sensibilités politiques au sein de la population. Cette adéquation est une condition idéale – et sans aucun doute nécessaire – pour obtenir de bons résultats. Il nous apparaît donc primordial de reconduire cette formule gagnante.

Pour toutes ces raisons, la décision de proposer quatre candidats du centre-droite nous paraît légitime et opportune.

### De la nouveauté

Sur ces quatre candidats, deux se présentent pour la première fois.

Jacqueline de Quattro est avocate, mais la politique occupe une grande place dans sa vie: la radicale est municipale à la Tour-de-Peilz. Elle a été conseillère communale, présidente du conseil communal, députée et préside un des quatre groupes de travail stratégique du parti suisse. Bref, elle s'est montrée active à tous les échelons de la politique et un poste au Conseil d'Etat constitue une étape logique dans ce parcours.

La maîtrise des sujets politiques et la pugnacité de Philippe Leuba sont incontestables. Il a acquis une grande notoriété comme politique, comme arbitre de football, comme directeur de la Chambre vaudoise immobilière. Depuis son élection en 1998, il est un député écouté. Il préside d'ailleurs le groupe libéral du Grand Conseil. Avec ce « pedigree », son accession au Conseil d'Etat constitue également une évidence.

## CANTONALES 2007 »

### Dans la continuité

Les deux autres candidats sont déjà en fonction. Jean-Claude Mermoud, est entré au Conseil d'Etat en 1998 et a été réélu en 2002. Depuis neuf ans, il a dirigé successivement le Département de la sécurité et de l'environnement et le Département des institutions et des relations extérieures. En cas de réélection, il deviendra le doyen de fonction du gouvernement. En politique, comme d'ailleurs dans toutes les activités humaines, l'expérience est un capital précieux, surtout lorsqu'elle est associée à la compétence, au sens des valeurs et à la force de conviction.

Même s'il est plus jeune dans la fonction, Pascal Broulis a également démontré qu'il était à sa place au gouvernement cantonal. Avec l'appui de ses collègues et de son sens de la négociation, il a contribué à l'assainissement financier du canton. Un préalable à toute autre action politique digne de ce nom: l'Etat de Vaud peut enfin envisager l'avenir avec quelque sérénité. Les comptes sont de nouveaux positifs après 16 ans de déficits et la dette baisse progressivement.

### De la diversité

Le profil respectif de nos candidats assure une bonne représentativité du canton et des électeurs, très divers, du centre-droite vaudois.

Les quatre candidats viennent tant des bords du Léman (Lavaux et Riviera) que des régions périphériques (Gros-de-Vaud et Jura). Ils ont des parcours professionnels, des compétences et des personnalités aussi riches que complémentaires. Ils pratiquent des sports et des hobbies des plus variés. Leurs positions politiques couvrent le large éventail des sensibilités qui existent à l'intérieur du centre-droite: les idées centristes et libérales s'y côtoient.

### Dans la complémentarité

S'ils sont divers, les candidats se connaissent bien et s'estiment. Ceux qui ont pu avoir des différends les ont aplanis. J'en veux pour preuve la facilité et la rapidité avec laquelle ils sont parvenus à faire un programme commun. Ils se sont entendus sur 38 projets communs, qu'ils défendront ensemble s'ils sont élus. Ces 38 projets visent à cinq objectifs:

1. Améliorer la qualité de vie, des familles en particulier
2. Favoriser la création d'emplois
3. Garantir l'attractivité du canton
4. Assurer l'efficacité des institutions
5. Renforcer l'état de droit.

Je ne vais pas énumérer les 38 propositions que vous pouvez trouver notamment sur Internet ([www.centredroite.ch](http://www.centredroite.ch)). Elles présentent le double avantage d'être financiable et d'être au service de la population. L'augmentation du nombre de garde-

## CANTONALES 2007 »

ries côtoie un renforcement de la prévention, l'assouplissement des horaires des magasins va de pair avec un renforcement des transports en commun. Bref, les candidats ont pu s'entendre sur des projets concrets qui embrassent des domaines aussi divers que la formation, la politique migratoire, la sécurité, l'environnement ou la fiscalité.

Si le succès est au rendez-vous en mars et avril prochains, je suis convaincu que les élus du centre-droite formeront une équipe aussi soudée qu'aujourd'hui et que le canton continuera à améliorer son image et à se renforcer.

Ainsi, il pourra affronter les difficultés qui ne manquent jamais de se présenter. Ainsi, il retrouvera progressivement sa marge de manœuvre et son éclat naturel qu'ont terni 16 ans de crise financière.

*Claude-André Fardel*

*Président du Centre droite vaudois*

*[www.centredroite.ch](http://www.centredroite.ch)*

## Les candidats radicaux lausannois au Grand Conseil

### Sous-arrondissement de Lausanne



**Olivier Français**

52 ans

Municipal et directeur  
des travaux, député



**Jacques Perrin**

63 ans

Chef d'entreprises,  
député



**Jean-Claude Rochat**

61 ans

Ingénieur-physicien  
EPFL, député



**Bernard Coupy**

59 ans

Commerçant, député



**Odile Jaeger Lanore**

71 ans

Juriste, constituante,  
conseillère communale,  
députée



**Marlène Bérard**

23 ans

Licenciée en droit,  
conseillère communale

# DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »

Cercle  
Démoc-  
ratique  
Lausanne



**Martine Fiora-Guttman**  
50 ans  
Hôtelière,  
conseillère communale



**Christina Maier**  
41 ans  
Economiste, cheffe  
de projet



**Marc-Olivier Buffat**  
45 ans  
Dr en droit, avocat,  
président du parti  
radical lausannois,  
conseiller communal



**Jean-François Cachin**  
61 ans  
Commandant des pompiers  
retraité, conseiller communal,  
Vers-chez-les-Blanc



**Marc Comina**  
42 ans  
Conseiller en communi-  
cation indépendant,  
Dr ès lettre, président de la  
commission DIRE du PRDV



**Youri Diserens**  
40 ans  
Agent d'affaires breveté



**Jean-Pascal Gendre**  
45 ans  
Ingénieur civil EPFL



**Nicolas Gillard**  
41 ans  
Avocat, conseiller  
communal



**Tristan Gratier**  
34 ans  
Economiste, conseiller  
communal



**Philippe Lenoir**  
34 ans  
Charpentier de formation,  
conseiller en prévoyance



**Stefan Nellen**  
44 ans  
Président et administrateur  
délégué de Tridel SA,  
municipal à Froideville  
de 1998 à 2005



**Jacques Pernet**  
59 ans  
Hôtelier, constituant,  
conseiller communal

# DOSSIER « ÉLECTIONS CANTONALES 2007 »



**Serge Segura**  
33 ans  
Avocat,  
conseiller communal



**Jean-Claude Seiler**  
51 ans  
Chef du service de la petite  
enfance



**Michel Trolliet**  
43 ans  
Cuisinier de formation puis employé de banque, conseiller communal  
à Lausanne de 1998 à 2000

## Au Grand Conseil : liste radicale N° 4

### Sous-arrondissement de Romanel



**Alain Monod**  
48 ans  
Diplômé fédéral en assu-  
rances, député, conseiller  
communal à Epalinges



**André Guex**  
45 ans  
Maître agriculteur,  
exploitant un domaine,  
Municipal au Mont



**Fabien Loi Zedda**  
49 ans  
Professeur HES et respon-  
sable de formation continue,  
Président des Universités  
Populaires suisses, consti-  
tuant, conseiller communal  
à Epalinges



**Jean-Claude Pisani**  
46 ans  
Adjoint financier au DFJ,  
conseiller communal  
à Romanel, Président  
de l'ASIGOS

## Chaud/Froid



L'excellent Président Jean-Luc Chollet a ceci de remarquable, c'est qu'il connaît le goût des choses. En effet, lors des séances doubles, il est fréquent que le 1<sup>er</sup> débat se poursuive au-delà de 20 heures. Et bien souvent, notre Président regrette que certains s'étalent inutilement alors que tout a déjà été dit. Pourquoi?... Parce que les salées vont refroidir pardi! Tout le monde sait qu'une salée au fromage froide, c'est comme des épinards sans sel, c'est fade. Alors qu'une salée au fromage chaude, voir tiède, c'est... tellement bon.

Alors, pour 2007, j'ai pris l'engagement parmi les bonnes résolutions du 31 décembre, que je ne monterai pas à la tribune après 20 heures, et que j'irai me taper une salée avec Jean-Luc, « pi p'tête » qu'on s'en tapera deux. J'en salive déjà...

*Guy Gaudard*

## RECRUTEMENT

### **A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE**

#### ***Discutez-vous parfois du CDL en famille ?***

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits-enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

***Pensez-y! Parlez-en!***

## Eugène Ruffy (1854-1919)



Né en 1854 à Lutry, Eugène Ruffy est le fils de Victor Ruffy, mort prématurément en 1869, alors qu'il n'a que 15 ans. Au bord de la tombe de son père, le petit Eugène est tout de suite entouré par Louis Ruchonnet. Une amitié très forte liera les deux hommes, à l'instar de celle qui liait Ruchonnet à son père. Il sera considéré plus tard comme ayant été le meilleur ami du conseiller fédéral, avec Paccaud et le Bâlois Alfred Brüstlein, son collaborateur au Département fédéral de justice et police, puis avocat d'affaires à Paris et conseiller national de l'aile droite du parti socialiste. Ruffy coiffa, comme Ruchonnet, la casquette de l'Helvétia et, après ses études de droit à Lausanne, Leipzig, Heidelberg et Paris, fera son stage d'avocat en son étude, surnommée le «Grand Bureau». D'autres stagiaires de Ruchonnet seront appelés à de hautes fonctions : Marc Ruchet, successeur de Ruffy au Conseil fédéral, Charles Soldan, conseiller d'Etat puis juge fédéral, Théophile Monod, juge cantonal et secrétaire de l'Assemblée constituante de 1884, Fernand Virieux, conseiller d'Etat. Les trois premiers seront aussi Helvétiques.

De caractère hautain, il ne ménage guère ses futurs compagnons et donne parfois l'impression que tout lui est dû. Il n'en mène pas moins une brillante carrière politique, qui le voit siéger dès 1882 au Grand Conseil, où il occupe d'entrée de cause une place importante dans le dispositif radical. Ruffy réussit la même percée au niveau fédéral, où il s'empare du siège laissé vacant par son mentor, élu au Conseil d'Etat. Là aussi, il s'impose rapidement comme le fer de lance du parti, sous le regard admiratif et réjoui de Ruchonnet. Fougueux et méprisant, il entre souvent en conflit avec Antoine Vessaz, véritable «proconsul» de Ruchonnet en terre vaudoise. Rien n'échappe à l'influent receveur, qui doit à la fois supporter les humeurs du jeune prodige et choyer celui qui apparaît rapidement comme le successeur désigné du conseiller fédéral.

A Berne, Ruffy se distingue comme un fidèle relais des thèses de Ruchonnet, même s'il dévoile parfois un caractère entier, loin de la souplesse que savent manifester le Conseiller fédéral et Vessaz. Ainsi en matière ferroviaire où il s'oppose vigoureusement à toute idée de rachat des chemins de fer par la Confédération, alors que ses aînés tentent de négocier leur soutien au rachat contre un engagement marqué du Département des transports en faveur du Simplon. Dans le canton de Vaud, c'est l'opération constitutionnelle de 1884 qui lui permettra de s'imposer comme le leader d'un parti orphelin de Ruchonnet et souvent livré à d'incessantes guerres des chefs. Initiée par



les libéraux après l'incendie de Vallorbe qui avait révélé que les fonds attribués à l'assurance incendie avaient été en fait consacrés par le gouvernement au financement des investissements dont ils avaient doté le canton, la révision est toutefois récupérée par les radicaux, qui soutiennent habilement leur demande. Ils parviendront à gagner les élections à la Constituante et à conduire les débats, faisant passer leurs principales revendications, comme la progressivité de l'impôt, et bloquant celles de leurs adversaires.

Les débats constitutionnels se déroulent dans un climat délétère, où fusent les invectives de part et d'autre. Lors d'un débat sur l'opportunité d'étendre les droits populaires en cas de révision de la Constitution, qu'exigent les libéraux et que refusent les radicaux, le ton monte entre les têtes de file des deux parties, Edouard Secretan et Eugène Ruffy. Au plus fort de la tension entre les deux camps, le directeur de la Gazette de Lausanne provoque son contradicteur en duel. La rencontre est prévue en territoire genevois, non loin de la frontière française. Le célèbre chirurgien César Roux est convoqué comme médecin. Mais peu avant que les coups de feu ne soient échangés, la maréchaussée genevoise intervient et interrompt les opérations. C'est probablement Vessaz lui-même qui avait alerté le chef du Département de justice et police, qui avait ensuite courtoisement demandé à son homologue genevois de dépêcher d'urgence une estafette sur les lieux, avant que l'irréparable ne soit commis... les adversaires se sépareront en jurant de se retrouver. Le duel n'aura jamais lieu et les deux hommes finiront par se réconcilier...

Ruffy entre en 1885 au Conseil d'Etat et dirige le Département de l'instruction publique. Dans ses fonctions, il peut parachever l'œuvre de Ruchonnet et crée enfin une Université à Lausanne, sur les décombres d'une Académie qui se devait de s'adapter au contexte scientifique nouveau. Il mène également une révision complète de la loi sur l'enseignement secondaire et introduit la gratuité du matériel scolaire. Il fera notamment venir à Lausanne Vilfredo Pareto, qui reprendra la chaire de Léon Walras. Récipiendaire du titre de docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, il s'occupera en outre activement du Musée des Beaux-Arts et siégera au conseil d'administration de la caisse hypothécaire cantonale vaudoise (futur Crédit foncier vaudois) ainsi que, dès 1892, à celui de la compagnie du Jura-Simplon.

1892 permet à Ruffy de réaliser un acte politique d'une haute portée. Alors que Vessaz, qui cristallisait sur sa personne les haines des libéraux, a dû se retirer de la politique, les libéraux, refusant de harceler leurs adversaires, leur offrent au contraire

de collaborer avec eux au destinées du canton. En échange de leur soutien, ils attendent cependant que les radicaux ne monopolisent plus tous les postes gouvernementaux, mais acceptent de leur laisser une place au Conseil d'Etat. Les radicaux saisissent cette proposition, par la voix d'Eugène Ruffy, l'homme fort du gouvernement et, en 1893, le radical Donat Golaz est prié de se retirer pour céder son siège à Robert Cossy. En 1892, l'ancien conseiller fédéral Paul Cérésolle avait profité de cet accord pour retourner au Conseil national. L'alliance radicale-libérale sera fructueuse pour les deux partis.

C'est en 1893 que Ruffy est élu au Conseil fédéral, malgré la défection des voix radicales bernoises, encore sous le coup de son refus d'appuyer le rachat des chemins de fer par la Confédération. Mais la réconciliation entre libéraux vaudois et leurs adversaires radicaux continue à porter des fruits et Ruffy peut compter sur le soutien solide de ses anciens ennemis... Il dirigera successivement le Département de justice et police, le Département de l'intérieur et le Département militaire. Il préside le Conseil fédéral en 1898. L'ancien réfractaire intransigeant au transfert de compétences à la Confédération va vite s'habituer à ses nouvelles tâches et défend vigoureusement la création d'une Banque nationale. En 1900 toutefois, Ruffy ne résiste pas à la prébende confortable que constitue la direction d'un grand institut international, fort généreusement rétribuée: il démissionne du gouvernement et devient directeur de l'Union postale universelle, jusqu'en 1919, année de son décès.

*Olivier Meuwly*

*(Chronique disponible sur [www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org).)*



## ANNONCE

*Le Comité du Cercle Démocratique Lausanne a le plaisir de vous informer que la section Tir a un **nouveau responsable** en la personne de:*

### **JEAN-PIERRE PASCHE**

Cet ancien membre du CDL se réjouit de reprendre le programme des tirs dès la prochaine saison.

**Toutes les personnes intéressées par cette discipline d'adresse peuvent prendre contact avec le Comité ou directement avec Jean-Pierre Pasche.**

## Tableaux politiques

La **Commission Santé & social** du CDL propose aux membres du Cercle un nouveau concours pour l'année 2007. Il consiste en la publication d'une série de sept tableaux faisant implicitement référence aux sept partis politiques présents sur l'échiquier du Grand Conseil vaudois. Ces images sont l'œuvre de **M<sup>me</sup> Mireille Cornaz**. Elles sont accompagnées d'une petite énigme explicative.

Les réponses du concours sont à adressées au D<sup>r</sup> Houchang Basti, rue de la pontaise 30, 1018 Lausanne. *Dernier délai: une semaine avant la Soirée annuelle 2007!* Lors de cette soirée, le Président de la Commission Santé & social du CDL remettra trois prix récompensant les meilleurs résultats.

Voici, dans ce Bulletin, les deux premiers tableaux :



### Tableau N° 1 :

« Le défunt capitaine est toujours là. Il veille sur le château de La Sarraz, forteresse que les Bernois ont détruite par deux fois. Les lys et les grèbes huppés évoquent la nostalgie d'une gloire et d'un pouvoir qui fut assez grand il n'y a pas si longtemps dans ce canton. Des querelles de famille l'ont divisée, mais pas détruite. De quelle famille politique s'agit-il ? »



### Tableau N° 2 :

« Le château de Chillon, un bateau de la CGN, images typiques de la Suisse profonde. Des cygnes, les pattes bien sur terre, un arbre, une poubelle, c'est la Suisse propre en ordre. Voici des indices qui devraient vous permettre de deviner facilement quel parti politique est suggéré ici. »

## Le Château Saint-Maire à Lausanne



Edifié sur une trentaine d'années dès 1394 à l'initiative de l'évêque Guillaume de Menthonay, puis achevé par son successeur Guillaume de Challand, le château Saint-Maire se présente comme une maison-tour, un type assez rare dans la région, qui pourrait bien avoir été influencé par le goût prévalant alors à la cour de France pour les grands donjons carrés habitables cantonnés de tours rondes. Mais on décèle en lui également des éléments d'influence plus italienne dans l'usage de la brique pour ses parties hautes.

Un siècle plus tard, l'évêque Aymon de Montfalcon fait réaménager et redécorer plusieurs salles, dont celle dite « de l'évêque ». Une annexe en briques est en outre édifiée à l'ouest du massif d'origine.

Après la conquête bernoise (1536), Leurs Excellences remplacent l'évêque comme maître temporel et se saisissent aussi de sa demeure. Ils entretiennent, rénovent et modernisent régulièrement l'édifice tout au long de leur présence. En 1572-1575, le dispositif défensif de la Cité est complété par la construction, aux abords immédiats du château, de la porte Saint-Maire, qui sera beaucoup plus tard, vers 1809-1810, reliée à celui-ci par le bâtiment de la Conciergerie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les locaux de l'étage d'entrée servent vraisemblablement de salles de réception, alors que les baillis logent à l'étage et que les combles sont affectés à un arsenal et au dépôt de leurs archives. L'apport le plus important de cette époque est sans conteste l'édification, en 1788 - 1789, par Gabriel Delagrangne, d'un corps de logis abritant un escalier monumental, au sud de l'annexe de Montfalcon.

A la révolution vaudoise, la demeure des baillis devient Maison nationale, puis Maison cantonale. Initialement centre administratif et siège de l'exécutif, elle perd peu à peu sa première fonction au profit de la seconde. Une salle est aménagée pour le Conseil d'Etat au rez-de-chaussée. Les autres pièces, ainsi que les espaces contenus dans la ceinture du chemin de ronde de brique, sont tour à tour convertis en bureaux et secrétariats. Jusqu'à la fin du siècle, l'édifice ne connaîtra que de petites interventions ponctuelles

Tout change en 1890. Les abords du château sont profondément modifiés. Tout son dispositif d'accès, ses jardins ainsi que la plupart de ses annexes, sont supprimés, de même que la conciergerie et la porte Saint-Maire, non sans que la démolition de cette dernière ne soulève une polémique qui aboutira à la création de l'association des Amis de la Cité. La place du Château est abaissée de plusieurs mètres, pour faciliter la circulation.



Quant au château lui-même, insuffisamment entretenu, il montre des signes de dégradation tels que le Grand Conseil invite en 1886 le Conseil d'Etat à faire étudier la remise en état de la façade sud. Un premier projet est demandé à l'architecte lyonnais Gaspard André, récent vainqueur du concours pour la construction du palais de Rumine, incluant dans un deuxième temps également un projet de nouveau bâtiment pour le Grand Conseil. La solution proposée pour le Grand Conseil ne convainc pas. Le projet est mis en veilleuse, puis André meurt. Sous la pression du comité du monument Davel, décidée à ne pas rater la date de 1898 pour l'inauguration du monument au héros vaudois, dont l'emplacement a été arrêté devant la façade sud du château, la restauration de celui-ci est confiée à Eugène Jost, spécialiste de la construction hôtelière, mais peu expérimenté en restauration de monuments. S'en suit une sourde lutte, entre lui et Albert Naef, principal artisan de la première loi vaudoise sur la protection des monuments et futur archéologue cantonal, portant sur la manière dont doit être conduite la restauration. Tandis que Jost propose une intervention empreinte de pastiche, Naef se bat pour préserver l'authenticité du monument au sein de la commission désignée par le Conseil d'Etat pour surveiller les travaux. La restauration de la façade sud, en 1898, puis celle de la façade est, entre 1899 et 1900, sont marquées par les démêlés entre l'architecte et la Commission, au point que quand il s'agit d'entreprendre dans la foulée la restauration de la façade nord, le Grand Conseil décide de suspendre l'opération, avançant comme raison que les finances cantonales ne le permettent pas. En fait, la polémique entre les tenants de certains architectes désireux, dans le sillage de Viollet-le-Duc, de restituer les monuments dans un état idéal - n'eût-il jamais existé - et les tenants des archéologues, soucieux de conservation, était descendue dans l'arène publique, alimentée par diverses interventions contestées sur des monuments vaudois et les députés étaient soucieux de ne pas allumer un incendie potentiel. Il faudra attendre une dizaine d'années pour que le calme revienne et que de nouvelles restaurations – essentiellement intérieures – soient entreprises, qui se poursuivront jusqu'en 1932. Par la suite, le château ne fait plus guère l'objet que d'interventions ponctuelles, destinées à adapter les bureaux aux besoins de l'administration qu'ils abritent. Il est actuellement occupé par le Secrétariat général du Département des institutions et des relations extérieures, la Chancellerie et l'Office des affaires extérieures. Le Conseil d'Etat perpétue pour sa part la tradition du pouvoir en y siégeant tous les mercredis.

*Eric Teysseire  
Conservateur des monuments et sites  
de l'Etat de Vaud*

## Résumé du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2006

Présidence de Pascal Petter; présence de 70 personnes. L'ordre du jour est adopté sans opposition.

### **Procès-verbal 2005**

Adopté à l'unanimité.

### **Assermentation des nouveaux membres**

Dix nouveaux membres: Maurice Calame, Edmond Delay, Martial Dizerens, Roland Divoirne, Didier Golay, José Martinho, Kayowa Mukundi-Muamba, Adozinda Da Silva, Vincent Santoro et Hervé Truan.

### **Rapport du Président** (in extenso)

Certaines et certains d'entre vous vivent pour quelques jours encore l'anxiété d'un verdict électoral peut-être glacé, après avoir affronté, les mains gelées, la goutte au nez, les rigueurs d'un hiver presque sibérien. Et comme si cela ne suffisait pas, vous avez combattu l'indifférence certaine de nombre d'électeurs plus enclins à garder, eux, les mains dans les poches plutôt que de serrer les vôtres... Et pourtant, sans répit, vous avez, chaleureusement, Mesdames et Messieurs les candidats, battu la campagne, tenus jusque dans vos derniers retranchements quartiers et rues de vos communes respectives, pour affirmer votre idéal démocratique. Le nôtre. Soyez en très vivement félicités et remerciés.

Et si certains d'entre vous, candidats au Conseil communal de Lausanne, ont cru que le Cercle les avait ignorés, en ne les mentionnant pas dans sa dernière édition du Bulletin, sachez qu'il n'en est rien. Des oublis ont certes été commis, manifestement pour des raisons qu'il serait vain aujourd'hui de commenter pour rechercher des « coupables ». Votre comité, désireux de faire vite et bien a finalement privilégié la vitesse à la qualité de ses contrôles... Je tiens ainsi à réitérer nos excuses à Mmes Dominique Aigroz, Thérèse de Meuron, Florence Peiry-Klunge, et à MM. Jean-François Cachin, Yves-André Cavin, David von Felten et Bernard Zahnd. Et à M. Claude Mettraux, bien présent sur la liste en notre possession, mais amputé de son statut d'élu du peuple.

C'est aussi vite et bien, mais certes avec de meilleurs résultats, que nous avons traversé l'année 2005. Nombre d'entre vous étaient présents, pour l'une ou l'autre, voire plusieurs manifestations organisées par le Cercle. Sans entrer dans les détails, je citerai pour mémoire notre participation à l'accueil à Lausanne de M. le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, notre visite

du Centre de tri de Dailens, ou encore la conférence de M<sup>me</sup> Thérèse Frösch, ancienne conseillère municipale écologiste de la ville de Berne.

Citons encore la sortie familiale d'été et le très enlevé brunch républicain, le colloque historique sur Henri Druey, à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort, un stamm et notre soirée annuelle au Lausanne Palace et, début 2006, un petit Nouvel-an fort joyeux ainsi qu'une visite fort nombreuse des galeries du futur M2.

Désireux de flatter à la fois les palais et les esprits les plus exigeants, nous tentâmes de satisfaire tous les goûts, sans pour autant renoncer à des rencontres conviviales et festives dans la plus pure tradition du coude-à-coude cher au Cercle. Sachez à cet égard que nous avons renoué des contacts étroits avec nos amis du Cercle National de Neuchâtel. Après les avoir accueillis dans nos salles en octobre, nous les avons retrouvés chez eux au mois de décembre, pour un échange de bons procédés, voire de bon goût. Entre Chardonne et Oeil de Perdrix pour qui souhaiterait voir certains détails précisés...

Cela dit, pour revenir à l'un des objectifs clé du CDL, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour intéresser les résidents lausannois ou vaudois à davantage de civisme. Quoi qu'en disent certains, l'ouverture du droit de vote et d'éligibilité à la population étrangère, répondant aux conditions requises par la nouvelle Constitution, n'est pas une fin en soi. Même si elle a dopé la participation électorale. Finalement qu'est-ce l'intégration si ce n'est la connaissance et le respect du milieu dans lequel on vit, que l'on soit citoyen suisse ou non. Payer des impôts, quel que soit leur montant, ne signifie pas payer de sa personne... et contribuer au bien-être général. Un bon Vaudois replié sur lui-même, accordant, quand il l'accorde, un regard suffisant sur nos institutions et nos traditions, n'est pas mieux intégré qu'un naturalisé en devenir. A qui l'on demande de connaître notre histoire, notre géographie et les bases du fonctionnement politique de notre pays.

Vaste débat, certes, mais si l'école elle-même ne favorise pas ou plus la connaissance des droits civiques et le sentiment d'appartenance à une société véritablement démocratique comme la nôtre, pour notamment enseigner un français qui ne laisse pas d'étonner, qui le fera ?

Au Cercle Démocratique Lausanne, nous ne faisons pas de politique politicienne, ai-je coutume de dire, mais nous invitons nos membres à susciter, en amont, des débats constructifs. Avec vous, nous doperons la réflexion et enrichirons nos connaissances respectives. Faites-nous part de vos attentes, nous nous ferons un plaisir de les étudier. Les colonnes du Bulletin

vous sont ouvertes et des séminaires peuvent s'organiser sur les thèmes qui vous préoccupent. D'avance, merci de votre active participation !

Je ne saurais clore ce rapide compte-rendu sans remercier tous les membres du Cercle, vous Mesdames et Messieurs, membres du comité en tête, qui m'avez accompagné et soutenu au cours de ces douze derniers mois. Mes remerciements vont également à notre rédacteur et webmaster Pascal Nicollier, au Conseil d'administration de notre société immobilière, la S.I. Maison vaudoise, présidée par M. Pierre-Louis Bornet et dirigée par M. Gaby Golay. Je crois pouvoir affirmer, malgré certains aléas administratifs parfois, que le CDL fonctionne bien, que ses finances sont saines et que l'esprit qui y règne est positif. Ce succès est le vôtre et votre présence nous encourage à persévérer.

L'exercice 2006 vous réservera bien des surprises encore. Les présidents de nos commissions s'y emploient déjà. Et songez à vos amis ! Ils seraient sans doute très heureux de savoir qu'il subsiste en terre vaudoise, comme à Neuchâtel ou à Genève chez les Vieux Grenadiers, des personnes attachées aux valeurs patriotiques et civiques qui sont les nôtres et qui se doivent de prospérer... Malgré la mondialisation ou plus simplement les aléas d'une société de pure consommation. Des bulletins d'adhésion sont sur les tables, d'autres sont encore à disposition. Faites-en un bon usage !

Pour l'heure, en vous remerciant de votre attention, je vous souhaite une excellente soirée. Puisse 2006 répondre à vos attentes les plus vives... Et que vive le Cercle Démocratique Lausanne !

## Rapport d'activité des commissions

**Bulletin et conférences.** Au printemps: Conférence de M<sup>me</sup> Thérèse Frösch, ancienne conseillère écologique municipale de la ville de Berne. En automne: Colloque historique sur Henri Druey.

**Divertissement.** Pour commencer l'année, apéritif du petit Nouvel An le dernier samedi de janvier au Carnotzet du Vaudois. Début de l'été 2005: sortie à Aoste en Italie voisine suivie d'une dégustation des vins du CDL avec leurs nouvelles étiquettes, à Chardonne chez notre vigneron Jean-François Morel. A l'automne, brunch républicain à Mex. En décembre, traditionnelle soirée de fin d'année au Lausanne-Palace.

Tir. Mars 2005, repas de clôture de la saison de tir 2004-2005 pour couronner « rois » et « reines ». Un tir en stand fut organisé en juin afin de pouvoir se retrouver dans un esprit de coude à coude fraternel et rivaliser d'adresse à une distance qui n'est pas forcément familière pour tous. Journée portes ouvertes



organisée en collaboration avec la commission des divertissements à l'occasion du petit Nouvel-An du CDL. « La fin de la présente saison marque aussi pour moi la fin de mes activités en tant que responsable de la section tir après six années passées à ce poste. Ce serait un plaisir de pouvoir transmettre le témoin à toute personne désireuse de continuer cette aventure enrichissante, amicale et divertissante au sein d'une équipe sympathique et motivée, avis aux amateurs... J'en terminerais en adressant mes remerciements à vous tireurs et tireuses, amis et amies du tir ainsi qu'aux membres du comité qui tout au long de ces années m'ont apporté soutien, motivation et satisfaction dans l'accomplissement de mes tâches. » (Yves Rickli).

**Santé & social.** Remerciements aux personnes ayant témoigné leur reconnaissance à la commission pour son action: envois de cartes d'anniversaire, de vœux de prompt rétablissement, de condoléances, de photos, aux personnes ayant participé à la soirée et/ou aux sorties du Cercle; les visites à l'hôpital et à domicile ainsi que conseils et soutien par téléphone ou autour d'une tasse de café.

**Juridique.** Onze consultations par les membres du CDL durant l'année écoulée.

**Stamms.** Visites au centre de tri postal de Daillens, au Lausanne-Palace et au chantier du M2.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

## Hommage aux membres décédés durant l'année 2005

L'assemblée honore la mémoire des membres disparus durant l'année écoulée, notamment Jacques Martin ancien Conseiller aux Etats, Georges Burdet membre assidu du Cercle.

## Comptes 2005

**Rapport de la trésorière.** Bénéfice de Fr. 887.95 (pas d'amortissement) qui est porté en augmentation du capital: Fr. 122'506.30 au bilan du 31.12.2005. Les recettes sont conformes au budget, sauf en ce qui concerne le poste « remboursement d'impôt » car l'administration fiscale applique à nouveau aux associations les mêmes taux qu'aux sociétés commerciales. La nouvelle formule du Bulletin est conforme au budget établi. Le prix du CDL a été transformé en une « aide à la publication » en 2005 (livre d'Olivier Meuwly consacré à Louis Ruchonnet). Frais plus importants pour la vignette dus à l'impression des étiquettes.

**Rapport des vérificateurs de comptes.** Il est recommandé d'approuver les comptes.

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la trésorière ainsi qu'aux vérificateurs.

## Cotisation 2006

Le montant reste à Fr. 40.–.

<b>Budget 2006</b>	Les chiffres sont identiques à 2005. Le budget est adopté à l'unanimité.
<b>Election statutaire du Comité</b>	Pascal Petter, président, Olivier Meuwly, vice-président, Carol Toffel, trésorière, Catherine Clerc, secrétaire, Hugo Milliquet, responsable de la commission des divertissements et de la vigne, Houchang Basti, responsable de la commission Santé et Social, Alain Thévenaz, conseiller juridique, ainsi que Françoise Chappuis, Guy-Pascal Gaudard et Pierre-Alain Meystre. Pascal Nicollier (Bulletin et site Internet) est hors comité. Yves Rickli (tir, hors comité) est démissionnaire.
<b>Election de la commission de vérification des comptes 2006</b>	Claude Mettraux (rapporteur), Christiane Duperret et Daniel Jaquinet. Madeleine-Aimée Bornet et Yves-André Cavin sont suppléants.
<b>Election du porte-drapeau</b>	Jean-Claude Wiget et son remplaçant M. Francis Thévoz sont reconduits.
<b>Membres vétérans 2005</b>	Hélène Meystre, Elisabeth Szilagyi, Béatrice Wehren, Jean-Maurice Bahon, Jean-Pierre Cassar, Marc Cornuz, Jean-Paul Flury, Jean-Claude Loutan, Pierre-Daniel Margot, Jean Mermod, Jean-Louis Perrin et Bernard Stutzmann.
<b>Propositions individuelles et divers</b>	Charles-Denis Perrin, Président du PRDL, remercie le Cercle pour l'appui qu'il apporte au parti. Suit la conférence de M. Fulvio Pelli Président du Parti Radical Suisse. Les membres entonnent le chant du Cercle démocratique puis l'assemblée est close à 21 h 35.



## CALENDRIER 2007

1<sup>er</sup> mars 2007 à 20h 30

21 mars 2007 à 17h 30

29 avril 2007 (journée)

7 juillet 2007 (journée)

22 septembre 2007 à 11h

1<sup>er</sup> décembre 2007 à 9h

1<sup>er</sup> décembre 2007 à 19h

Assemblée générale du CDL

Visite apéro au chantier naval de la  
CGN du Port d'Ouchy

Visite de la Landsgemeinde d'Appenzell (AI)

Sortie d'été

Brunch républicain à Lausanne

Colloque sur Ferdinand Lecomte  
au Centre d'histoire et prospective  
militaires à Verte-Rive,

avenue Général-Guisan à Pully

Soirée annuelle au Lausanne-Palace

### Commande du vin du CDL

**Vin rouge:** assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret  
**Vin blanc:** chasselas

**Paiement et retrait des bouteilles:** directement chez le vigneron  
à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

**Cave Jean-François MOREL**  
Rue du Village, à côté de l'église – Tél. 021 921 96 19

L'AGENDA

Commission « Santé & Social »  
24h / 24h – 365 jours sur 365 jours  
Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00